



Dans le présent document, les termes utilisés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin

## DESCRIPTIF - MODULE B2

### « COMMUNICATION ET BONNES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE »

<b>Description</b>	Les processus de communication et les conditions d'apprentissage apportent une contribution décisive à la manière dont les apprenants vont recevoir et assimiler la matière. En plus des messages purement verbaux, les messages non-verbaux sont souvent encore plus importants pour les processus d'apprentissage. Des perturbations du processus de communication peuvent empêcher le processus d'apprentissage ; pour cette raison, le mode de communication doit faire l'objet d'une réflexion et d'une analyse (métacommunication). L'entrée en matière dans une situation d'apprentissage est souvent décisive pour le processus d'apprentissage qu'elle initie.
<b>Prérequis</b>	L'accès à la formation se fait sur dossier: ⇒ D'une formation du degré secondaire II achevée ou d'une équivalence ⇒ De connaissances linguistiques du degré secondaire II
<b>Groupe-cible</b>	Nouveaux moniteurs
<b>Compétence opérationnelle</b>	Les personnes en formation connaissent les formes de dialogue et de communication appropriées et sont, de ce fait, capables de générer un climat d'enseignement positif et favorable dans le rapport pédagogique enseignant/élève.
<b>Contenu</b>	⇒ Aperçu des différentes théories de communication (par ex. Schulz de Thoune) ⇒ Communication verbale et non verbale ⇒ Analyse des processus de communication ⇒ Analyse du propre comportement communicationnel ⇒ Gestion des conflits, stratégies d'intervention en cas de conflits ⇒ Utilisation des possibilités de visualisation
<b>Positionnement du module</b>	Le module B2 « Communication et bonnes conditions d'apprentissage » est l'un des prérequis pour l'admission à l'examen final pour l'obtention du titre de Moniteur/Monitrice de conduite avec brevet fédéral.
<b>Certificat de compétence B2</b>	Partant d'exemples pratiques, séquences vidéo et recours à d'autres médias didactiques, expliquer, analyser et évaluer les théories communicationnelles, processus de communication respectivement le comportement dans la communication et les stratégies d'intervention en cas de conflits.
<b>Brevet fédéral de Moniteur/Monitrice de conduite</b>	Les modules B1 à B7 sont nécessaires pour l'admission à l'examen du brevet fédéral de Moniteur/Monitrice de conduite. Les candidats qui ont obtenu les 7 certificats modulaires peuvent s'inscrire à l'examen professionnel auprès de :  <b>Association suisse des moniteurs de conduite ASMC</b> <b>Secrétariat CAQ</b> <b>Case postale 8150</b> <b>3001 Berne</b>
<b>Dates</b>	Deux jours par semaine selon le planning
<b>Horaire</b>	08h15 – 12h00 (pause de 10h00 à 10h30) 13h00 – 16h45 (pause de 14h45 à 15h15)
<b>Durée du module</b>	80h de temps de présence



<b>Travail autonome</b>	Des lectures d'approfondissement, une réflexion individuelle régulière (journal de bord) et l'élaboration de la documentation pour l'évaluation des compétences du module font notamment partie du travail autonome.
<b>Prix</b>	Selon les tarifs en vigueur
<b>Lieu</b>	Fédération romande des écoles de conduite – Route du Village 14 – 1070 Puidoux